

Lettre ouverte aux présidents de la Région Normandie et de la Métropole Rouen-Normandie,

Messieurs les Présidents,

Alors que la situation budgétaire des universités est alarmante et que la misère étudiante ne fait que croître, vous financez la ségrégation sociale dans l'enseignement supérieur. Les deux collectivités que vous présidez ont décidé chacune d'allouer des fonds publics à des établissements privés d'enseignement supérieur, confessionnel ou lucratif, venant s'implanter dans l'agglomération rouennaise, comme la première école vétérinaire privée de France UniLaSalle à Mont-Saint-Aignan ou le campus de l'Institut catholique de Paris (ICP) à Rouen.

Pour ce dernier, les deux collectivités ont alloué au total 11 millions € sur les 21 millions € nécessaires pour effectuer des travaux sur un bâtiment appartenant au diocèse catholique de Rouen.

Par ailleurs, l'ESG (École supérieure de gestion) et l'ESARC (École supérieure d'action et de recherche commerciale) toutes deux appartenant au groupe lucratif *Galileo global education* vont s'implanter sur le techno-parc des Bocquets à Bois-Guillaume, l'école Fauchon ouverte au boulevard de l'Europe à Rouen. Nous nous interrogeons sur les aides ou soutiens publics apportés ou envisagés.

Le coût d'une inscription étudiante à toutes ces structures privées se monte à plusieurs milliers d'euros par an, alors que certains diplômes délivrés par ces établissements, tels certains bachelors ou masters, ne sont reconnus ni pour la poursuite des études, ni par les conventions collectives. L'ICP et le campus de Bois-Guillaume visent chacun un objectif de 1 000 étudiant.e.s. L'école Fauchon veut recruter 800 élèves.

D'autres formations ouvertes dans ces établissements privés concurrencent directement celles existant dans les structures scolaires ou universitaires publiques, comme trois des licences ouvertes à l'ICP. En conséquence, ces implantations modifieront à terme et de façon substantielle la composition sociale des établissements universitaires publics rouennais. Ainsi va se constituer un tri social au détriment de la mixité sociale.

Les fonds publics que les deux collectivités allouent aux établissements privés financent cette ségrégation scolaire et sociale. En effet, des études sociologiques récentes, le rapport de la Cour des comptes de juin 2023 ainsi que la publication des indices de position sociale (IPS) des élèves des établissements scolaires le montrent : le rôle des établissements privés est déterminant dans la détérioration de la mixité sociale alors que celle-ci est bénéfique pour la réussite de tous les élèves et étudiant.e.s. Pour étudier de façon satisfaisante, les étudiant.es ont besoin de pouvoir se loger, se nourrir et se déplacer à bas coûts. Ces besoins sont délaissés et nécessitent des financements bien plus essentiels que de dépenser à fonds perdus dans des établissements privés.

C'est pourquoi nous vous demandons de revoir ces aides pour que les fonds publics que vous gérez soient dévolus uniquement aux établissements publics d'enseignement supérieur et aux Universités publiques.

Veillez croire en l'expression de notre attachement à l'enseignement public,

Signataires :

CREAL 76 ; Libre Pensée Rouen ; Ligue des droits de l'homme ; Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime ; Union DDEN 76 ;

CGT Université & Insa Rouen ; CGT 76 ; SDEN-CGT 76 ; CGT Educ'action 76 ; CGT Educ'action Normandie ; Sud-Education 76/27 ; Snesup-FSU 76 ; FSU 76 ; FNEC-FP FO Rouen ; SGEN-CFDT Normandie ;

CGT-SELA 76 ; Union Étudiante ; UNEF ;

Ensemble ; FA groupe de Rouen ; Gauche démocratique et sociale 76 ; groupe des élu.es La Métropole en commun/PCF ; Les écologistes-EELV Normandie ; LFI ; PCF ; Union Communiste Libertaire

Contact : creal76@creal.fr

Tel 06 86 15 33 59